

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas très bien saisi la question, monsieur l'Orateur. Toutefois, j'ai cru comprendre qu'il s'agit des droits minéraux sous-marins, et c'est le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui s'en occupe. Il s'est entretenu avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et je suis sûr qu'il serait très heureux de répondre à cette question si on la lui posait peut-être au cours de la semaine prochaine.

* * *

LES DROGUES PSYCHOTROPES

LE RAPPORT LE DAIN SUR LE CANNABIS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre, étant donné que nous n'avons pu obtenir de réponse des différents ministres au sujet de la commission Le Dain et de la position du gouvernement, s'il serait disposé à arrêter une date pour un débat sur ce sujet afin que nous puissions obtenir de la bouche même des ministres des précisions sur leur attitude à l'endroit du rapport de cette commission?

Des voix: Bientôt.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Je l'ai déjà dit, monsieur l'Orateur, il reste très peu de temps pour les questions ministérielles.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. MacEachen: Je serais heureux de réserver l'un des nombreux jours de l'opposition qui restent encore dans la présente période des subsides, afin que l'opposition puisse poser des questions au sujet du rapport de la commission Le Dain et que nous puissions tous en discuter.

M. Woolliams: J'ai une question supplémentaire très sérieuse à poser au ministre. Le leader du gouvernement peut-il nous assurer qu'il y aura un autre jour de l'opposition et que nous aurons alors cette occasion?

L'hon. M. MacEachen: C'est vous qui devrez en juger . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

PRÉSENTATION D'UNE MESURE VISANT À LÉGALISER L'USAGE DE LA MARIJUANA

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre, au sujet du rapport Le Dain.

Le très honorable premier ministre a-t-il l'intention de nous dire avant l'ajournement de la Chambre si la politique de son gouvernement vise à la légalisation de l'usage de la marijuana?

[M. MacKay.]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, cela dépend, évidemment, de la date de l'ajournement, mais je pourrais peut-être répondre . . .

[Traduction]

. . . et du même coup, au député de Calgary-Nord, qu'il y aura sûrement des journées réservées à l'opposition d'ici la fin juin, comme il y en aura pour le gouvernement.

Des voix: Bravo!

* * *

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DES DENRÉES ALIMENTAIRES—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES BÉNÉFICES DES CHAINES DE MAGASINS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations? Mercredi, comme en fait état le harsard, à la page 2352, j'ai demandé au premier ministre suppléant si le gouvernement enquêtait sur la hausse de prix des denrées alimentaires alors que les magasins d'alimentation réalisent des bénéfices très considérables, et il a répondu oui. Le ministre peut-il nous dire si ces enquêtes sont en cours, s'il a l'intention d'en faire connaître les résultats à la Chambre et à quel moment?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je crois avoir répondu l'autre jour à une question du même genre que m'a posée un autre membre du parti du député. Je le répète, s'il y a eu infractions à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, ces infractions peuvent être signalées au directeur de la section des coalitions, qui ordonnera sans doute une enquête, mais ce n'est pas encore le cas.

M. Douglas: Étant donné que le ministère de la Consommation et des Corporations est censé protéger les consommateurs et que nous constatons de fortes augmentations des prix des aliments, parallèlement à de fortes hausses des profits des fournisseurs de denrées, le ministre se chargera-t-il personnellement de réclamer une enquête à ce sujet afin d'établir s'il n'y a pas connivence entre les sociétés, ou si elles ne réalisent pas des bénéfices exorbitants?

L'hon. M. Andras: Cela relève en propre du directeur des enquêtes sur les coalitions. Si l'on découvre la moindre preuve de telles activités, je suis convaincu qu'il fera son devoir à cet égard.

LA DISPARITÉ DES PRIX DE L'ALIMENTATION AU YUKON ET À YELLOWKNIFE

M. Erik Nielsen (Yukon): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Compte-t-il accéder aux nombreuses requêtes de l'Association des consommateurs du Yukon qui veulent la tenue d'une enquête sur le prix des aliments qui est relativement plus élevé au Yukon qu'à Yellowknife, en dépit du fait que les frais de transport vers le Yukon soient moins élevés?